

Les domaines

1. Le nombre et ses représentations :

L'enseignant conçoit sa progression de la construction du nombre en respectant les repères de progressivité ainsi que les compétences acquises en maternelle. Les différentes représentations (analogique, verbale et chiffrée) sont convoquées tout au long de l'année.

2. Place de la résolution de problèmes :

L'enseignant convoque la résolution de problèmes dans tous les domaines mathématiques de façon régulière et fréquente.

Il fait varier les types de problèmes : à 1 ou plusieurs étape(s), problèmes ouverts, problèmes arithmétiques simples, problèmes géométriques, problèmes utilisant grandeurs et mesures... Il fait varier (et) le champ numérique utilisé.

Il utilise la résolution de problèmes pour faire appliquer ou construire une notion. Il utilise la modélisation par le schéma et/ou les écritures mathématiques.

3. Place de la géométrie :

L'enseignant donne les moyens aux élèves de rechercher et d'explicitier leurs procédures (traces écrites, lexique spécifique, maîtrise des instruments...) afin d'aider les élèves à mieux structurer leurs connaissances.

4. Place du calcul mental, en ligne et calcul posé :

Les séances de calcul sont fréquentes et concernent autant la mémorisation de faits numériques, la construction du sens des 4 opérations et des techniques opératoires que la recherche et l'explicitation des procédures.

Cet enseignement est articulé avec la résolution de problèmes.

5. Place de Grandeurs et mesures :

L'enseignant utilise effectivement le lexique, les unités et les instruments indispensables à cet enseignement.

Il invite régulièrement ses élèves à utiliser l'estimation.

Les démarches

6. Place de la manipulation et du jeu dans les séances

L'enseignant organise des phases de manipulation active en amont et/ou en aval des temps d'enseignement. Il utilise ces temps pour faire verbaliser ses élèves et permettre l'abstraction. Les phases de jeu proposées sont suffisamment paramétrées pour permettre d'atteindre l'objectif d'apprentissage fixé par l'enseignant.

7. Continuité des apprentissages et des outils entre GS/CP et CP/CE1

L'enseignant prend en compte l'ensemble des compétences acquises précédemment par ses élèves. Il convoque ces compétences grâce, entre autres, à l'utilisation d'outils (élève ou enseignant) communs aux années précédentes.

8. Prise en compte des évaluations nationales et des outils de remédiation.

L'enseignant conçoit et organise ses séances d'apprentissage et/ou de remédiation en fonction de son analyse des résultats de ses élèves lors des évaluations nationales. Il convoque les outils de remédiation adaptés au niveau de chacun de ses élèves.

Les outils et le fonctionnement

9. Organisation spatiale de la classe :

Un espace dédié à l'enseignement des mathématiques est présent dans la classe : « labo maths », « espace de manipulation » ...

10. Utilisation d'un fichier, d'un manuel ou de fiches [issues de sites officiels ou de blogs non officiels], ou fiches personnelles ; utilisation d'un outil numérique

L'enseignant fait une utilisation pertinente des outils sus-nommés.

11. Utilisation d'un guide du maître

L'enseignant a choisi un guide du maître qui lui permet d'étoffer les situations d'apprentissages à proposer à ses élèves et lui fournit les apports didactiques qui lui sont nécessaires. L'enseignant connaît les textes institutionnels et utilise les attendus de fin d'année.

12. Traces écrites individuelles :

L'ensemble des traces écrites des élèves est organisé sur différents supports pérennes ou non et réutilisables facilement par les élèves (cahiers, fichiers, ardoise). L'enseignant met en lien ces traces écrites avec les « outils du savoir » présents dans la classe (sous-main, affichage, cahier des savoirs).

13. Traces écrites collectives :

L'enseignant construit des traces collectives avec les élèves et fait évoluer ces traces tout au long de l'année (affichage évolutif par exemple).

Les gestes professionnels

14. Exploitation des procédures des élèves :

L'enseignant joue son rôle d'expert et d'intermédiaire : il reçoit toutes les solutions. Il aide à les analyser avec bienveillance (La neutralité est importante à cet instant, en particulier à l'égard des solutions erronées). Il aide à la validation ou à l'invalidation par la classe. Il encourage la réutilisation ultérieure des procédures les plus expertes.

15. Répartition du temps de la parole de l'élève /enseignant (équilibré ou non), du temps de travail collectif/individuel au sein des séances

Les échanges entre pairs sont effectifs. Les élèves sont amenés à argumenter, justifier.

16. Différenciation effective, remédiation, feed-back immédiat.

L'enseignant repère les acquis des élèves, les procédures mentales et détermine l'aide à apporter (évaluation, mise en œuvre de différentes organisations de travail, mise à disposition d'outils collectifs/individuels, guidage, tutorat...).

Il prend appui sur les productions d'élèves pour les aider à construire les apprentissages.